

SEANCE DU 11 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 29 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la CC à Valence d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER, Président.

Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Référence : D 2026.4

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14

Délégués présents : 13

Voix délibératives : 13

Membres présents : Christine BARRILLIOT, Jean-Michel SIBRA, Sylvian CALS, Jean-Luc CANTALOUBE, Pascal THIERY, Bernard BOUVIER, Sylvie GRAVIER, Bruno BOUSQUET, Jean-Luc ESPITALIER, Sandrine SANDRAL, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX

Membre présent en visio :

Membres excusés : Jean-Marc BALARAN, Jean-Louis BOUSQUET, Jean-Marc CINTAS, Fatima SELAM, Jean-Claude CLERGUE, Didier SOMEN, Jean-Claude MADAULE, Marie-Claude ROLLAND, Serge BOURREL, Bernard TRESSOLS

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Julien FRAT, Lucie SOUDAY, Julia BOSCARDIN

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2026.

Où cet exposé, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à la majorité des membres présents (Résultat des votes - Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 0) :

- D'adopter le Budget Primitif tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 676,00	5 676,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 676,00	5 676,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	748 750,00	748 750,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		748 750,00	748 750,00
TOTAL DU BUDGET (4)		754 426,00	754 426,00

RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2026 sont estimées à 748 750,00 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2026
013 - Atténuation de charges	0 €
70 - Produits des services	15 000,00 €
73 - Impôts et taxes	0 €
74 - Dotations et participations	733 750,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €
76 - Produits financiers	0 €
77 - Produits exceptionnels	0 €
042 - Opérations d'ordre	0 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	0 €
Total	748 750,00 €

Chapitre 70 : L'unique ressource de ce chapitre concerne la convention de mise à disposition de la chargée de mission urbanisme auprès du SCOT du Carmausin (15 000 € annuel).

Chapitre 74 : Ce chapitre représente les recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la principale reste celle de la participation annuelle des EPCI membres du Syndicat (233 567 €) et exceptionnelle dans le cadre de Vigifoncier et Biens Vacants Sans Maître (32 005 €).

Le détail des autres recettes de ce chapitre sont les suivantes :

l'Ingénierie territoriale Région (53 865 €) et la Coopération territoriale (25 355 €)
 Animation du programme LEADER 2024 + 2025 + 2026 (79 220 €)
 LEADER Chargé mission transit° Eco 2024 + 2025 (32 952 €)
 LEADER Animation du programme année 2026 (73 588 €)
 LEADER Dispositif soutien eau de pluie (1 380 €)
 LEADER outil QPILOT (1 920 €)
 LEADER financement actions Foncier (63 297 €)
 LEADER Report actions 2024 (TEPOS à Loos en Gohelle 2 241 € + Formation Management 3 840 €)
 Financement Etat / Fonds Vert Ingénierie (25 600 €)
 DRAAF Soutien poste Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire Resto-co (6 000 €)
 DRAAF Aides perçues pour les partenaires PAT (7 360 €)
 Dispositif de soutien des eaux de pluie / Etat Agence de l'eau (6 606 €)
 Actions PAT 2026 (DRAAF 16 971 €)
 Participation des communes isolées BVSM (14 400 €)
 Participation des communes pour la renaturation des cours d'école (1 200 €)
 Participation SMBVTA pour l'animation Objectif SOL (3 000 €)
 Participation dispositif eau de pluie (2 300 €)

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 748 750,00 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2026
011 – Charges à caractère général	241 472,00 €
012 – Charges de personnel	380 878,00 €
014 – Atténuations de produits	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	51 400,00 €
66 – Charges financières	65 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	5 000,00 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	5 000,00 €
Total	748 750,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Les recettes d'investissement sont estimées à 5 676,00 €

CHAPITRE	BP 2026
10 – FCTVA,	676 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	0 €
13 – Subventions d'investissement (LEADER)	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
01 solde d'exécution reporté N-1 (pour mémoire)	0 €
Total	5 676,00 €

Les principales recettes d'investissement seront constituées par :

- les amortissements de matériel informatique et mobilier de bureau (5 000 €),
- le FCTVA 2025 (676 €).

DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 5 676,00 €

CHAPITRE	BP 2026
16 - Emprunts	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	5 676 €
204 – Subventions d'équipements versées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	0 €
23 – Immobilisations en cours	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	5 676,00 €

Les principales dépenses d'investissement prévues seront :

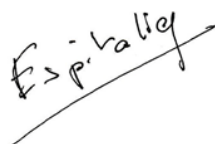
- l'acquisition de 2 ordinateurs portables + 2 licences (opération N°15 Matériel informatique et mobilier de bureau)

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**



**La secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER**

